

Les services CCST pendant le confinement

LE SERVICE EAU POTABLE

Plusieurs services de la Communauté de communes restent actifs sur le terrain en cette période de confinement. Ainsi, malgré la suspension de tous les travaux non urgents, les agents du service Eau potable continuent à veiller à la bonne distribution et à la bonne qualité de l'eau.



En premier lieu, il convient de battre en brèche la rumeur selon laquelle l'eau serait devenue impropre à la consommation car contaminée par le coronavirus : c'est complètement faux.

Il n'y a tout d'abord aucune raison pour que le virus soit présent dans l'eau captée et quoi qu'il arrive, l'eau du robinet est traitée pour éliminer les germes et est étroitement surveillée par des analyses régulières.

Service Eau Potable

Travaux non urgents suspendus

Tournées et astreintes mises en place

L'eau du robinet est potable !

Si l'ensemble des travaux non urgents d'amélioration et de développement du réseau – qui aboutiront notamment prochainement à l'autonomie du Sud Territoire dans l'approvisionnement en eau – ont été suspendus, les agents du service Eau potable de la Communauté de communes sont mobilisés pour intervenir en cas d'urgence. Une tournée régulière des installations et des astreintes ont ainsi été mises en place afin de procéder aux réparations et aux travaux urgents, qui impactent notamment la sécurité. Dans le cadre de leurs interventions, les agents sont équipés de protections et appliquent un protocole sanitaire permettant de limiter les contacts.

Pour les urgences liées à l'« Eau », un numéro d'astreinte – à n'utiliser qu'en cas d'urgence – a été mis en place : 06 84 88 04 42. Pour toute autre demande non urgente, se référer au site internet de la CCST qui propose plusieurs formulaires en téléchargement ou prendre contact avec la CCST par téléphone : 03 84 56 26 07 ou par mail : ccst90@cc-sud-territoire.fr.

Comme plusieurs autres professions directement au contact des populations, les agents du service Eau potable sont en première ligne dans cette crise sanitaire, aussi la CCST invite les habitant(e)s à respecter les agents et leur travail et, bien entendu, les mesures de confinement.

C O N T A C T

Maryse CAPTON, Directrice générale des services de la CCST
03 84 56 26 07 – maryse.captan@cc-sud-territoire.com
www.cc-sud-territoire.fr